

10 propositions pour lutter plus efficacement contre la pauvreté en France

Ces pistes d'actions ont été formulées à l'intention des acteurs de terrain et des institutionnels dans le cadre des [Rencontres RESOLIS du 28 novembre 2016](#) au Cnam, auxquelles près de 200 participants ont activement contribué.

1- Agir **prioritairement à l'échelle du territoire**

L'inquiétante fragilisation du lien social plaide pour concevoir des actions de proximité qui humanisent les accompagnements : s'appuyer sur la solidarité de voisinage, intervenir à domicile, disposer d'interlocuteurs dédiés...

2- Redéfinir la **place de l'Etat dans l'action sociale**

Pour agir en finesse contre les précarités qui varient d'un territoire à l'autre, l'Etat doit intervenir de façon indirecte, c'est-à-dire en facilitant et en reconnaissant un véritable pouvoir d'agir à l'échelle locale.

3- Créer des **réseaux locaux hybrides**

Il y a un réel consensus sur la nécessité de travailler en réseau pour disposer d'écosystèmes plus efficaces. Les collectivités locales doivent impulser des réseaux pluri-acteurs (associatif, citoyen, académique, étudiant, politique, société civile, mécénat et entreprise) qui s'auto-organiseraient. Ce maillage territorial permettrait aux acteurs locaux de mieux se connaître, de tirer profit de leur complémentarité, d'échanger leurs bonnes pratiques et de construire de nouveaux modèles d'alliances pour répondre aux défis de transversalité et de complexité des situations de pauvreté.

4- Inclure **systématiquement les bénéficiaires**

L'inclusion des personnes en situation de précarité doit intervenir à tous les niveaux : aller vers eux, mettre en place une gouvernance partagée, les associer dans les modalités opérationnelles, les consulter dans les pratiques d'évaluation...

5- Arrêter le **traitement segmenté de la pauvreté**

Cessons d'accumuler des solutions sectorielles qui rendent notre système illisible et qui augmentent le taux de non-recours aux droits sociaux. La refonte de notre protection sociale doit commencer par un accès simplifié aux aides sociales. Généralisons les guichets uniques et étudions le dispositif du revenu universel.

6- Intégrer l'évaluation dans le **fonctionnement des structures**

Si la plupart des acteurs est convaincue de l'utilité de l'évaluation, cet exercice est peu répandu ou réalisé sous la contrainte faute de temps et de moyens (financiers et humains). L'évaluation est riche d'enseignements autant en externe qu'en interne. S'il n'existe pas de mesure d'impact standard, elle repose toutefois sur quelques principes clés comme l'implication des parties prenantes, la valorisation des impacts qualitatifs ou la communication de son retour d'expérience.

7- Transposer les **bonnes pratiques plutôt que les généraliser**

Adaptons les projets aux spécificités d'un territoire plutôt que de les « copier-coller ». A cette fin, développons la culture de la capitalisation des bonnes pratiques et faisons confiance à l'intelligence individuelle dans nos territoires pour s'inspirer des meilleures expériences.

8- Opérer dans un **cadre spatio-temporel souple**

L'action sociale s'inscrit dans un temps long qu'il convient de prendre en compte notamment dans les évaluations, les expérimentations et les financements. Il convient aussi de décloisonner les espaces pour permettre aux acteurs d'échanger et construire ensemble.

9- **Préserver la liberté d'innover**

Nos législations peuvent freiner l'innovation sociale. Il est indispensable d'assouplir notre cadre réglementaire pour permettre l'expérimentation de nouvelles solutions.

10- Repenser les **projets associatifs dans leur environnement global**

Le secteur associatif est en pleine mutation. Pour relever ses nombreux défis (engagement bénévole, modèle économique, révolution numérique...), les acteurs ont tout intérêt à mettre en perspective leur projet associatif avec les grandes transitions en cours (économique, sociétale, environnementale, énergétique, alimentaire...).